



AVIS D'URBANISME

Il est porté à la connaissance du public que la **demande de lotissement** présentée par la société à responsabilité limitée GEOCAD pour le compte de la commune de Strassen portant sur les parcelles inscrites au cadastre de Strassen, section A, sous les n° 127/3994, 145, 146, 149/419, 152/343, 153/1815 et tendant à diviser les parcelles en 9 lots

a été approuvée par le conseil communal en sa séance publique du 20 novembre 2025, conformément à l'article 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Strassen, le 2 décembre 2025
le Bourgmestre, le secrétaire,

Certificat de publication

Il est certifié que le présent avis, a été publié et affiché en bonne et due forme à partir de ce jour.

Strassen, le 2 décembre 2025
le Bourgmestre, le Secrétaire,